



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'éducation

Question écrite n° 13748

Texte de la question

M. Jean-Frédéric Poisson interroge M. le ministre de l'éducation nationale au sujet du rapport Bentolila relatif à la situation de l'école maternelle. Il souhaiterait connaître les suites données à ce rapport et les intentions du Gouvernement en vue de la revalorisation du cursus maternel.

Texte de la réponse

L'école maternelle française résulte d'un choix historique spécifique à notre pays. À la fonction de garde du XIX^e siècle s'est ajoutée une fonction éducatrice, puis l'école maternelle est devenue un véritable lieu d'apprentissage. L'école maternelle doit jouer tout son rôle dans la réussite scolaire. C'est afin de lui permettre de mieux assumer cette mission que deux rapports, l'un piloté par le chercheur Alain Bentolila et l'autre réalisé sous l'autorité du directeur général de l'enseignement scolaire ont été remis au ministre de l'Éducation nationale. Ces deux rapports convergent sur de nombreux points, notamment sur la nécessité de la doter, comme l'école élémentaire, d'un programme qui va respecter sa spécificité en matière pédagogique, et qui sera compréhensible par tous et sur la nécessité de centrer les efforts de l'école maternelle sur la maîtrise de la langue française, clé de la réussite scolaire. Ces mesures seront très prochainement mises en oeuvre, à commencer par la réécriture de programmes nouveaux qui seront applicables dès la rentrée 2008. Le projet de programmes est actuellement en consultation en vue d'une présentation au Conseil supérieur de l'éducation le 15 mai 2008. C'est à l'école maternelle que les enfants deviennent écoliers. Ils apprennent les règles de vie collective, font une première découverte du monde qui les entoure et acquièrent une première maîtrise organisée de la langue parlée et écrite. Enfin, la formation des personnels enseignants en maternelle doit être renforcée. Elle permettra aux professeurs des écoles de se doter des outils nécessaires à l'exercice de leur métier.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Frédéric Poisson](#)

Circonscription : Yvelines (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13748

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 décembre 2007, page 8133

Réponse publiée le : 1er avril 2008, page 2867